

LA COURNEUVE

**93 - 027
(Seine-Saint-Denis)**

82 – 84 Avenue de la République

DFS DE DIAGNOSTIC

25/01 – 27/01/2005

par

Ivan LAFARGE et Elodie PERUGINI

Épinay-sur-Seine : Mission Archéologie de la Seine-Saint-Denis
Saint-Denis : Service Régional de l'Archéologie
2006

LA COURNEUVE

**93 - 027
(Seine-Saint-Denis)**

82 – 84 Avenue de la République

DFS DE DIAGNOSTIC

25/01 – 27/01/2005

par

Ivan LAFARGE et Elodie PERUGINI

Épinay-sur-Seine : Mission Archéologie de la Seine-Saint-Denis
Saint-Denis : Service Régional de l'Archéologie
2006

LAFARGE (Ivan), PERUGINI (Elodie).- LA COURNEUVE, 93 - 027 (Seine-Saint-Denis), 114 82 - 85, DFS de diagnostic, 25/01 – 27/01/2005. Épinay-sur-Seine : Mission Archéologie de la Seine-Saint-Denis - Saint-Denis : Service Régional de l'Archéologie Ile-de-France. 2006.18 p. 12 ill.

Générique de l'opération

Intervenants scientifiques et techniques

Équipe de fouille :

Ivan LAFARGE (Département de la Seine-Saint-Denis, Bureau du patrimoine, Centre d'archéologie)

Elodie PERUGINI (Département de la Seine-Saint-Denis, Bureau du patrimoine, Centre d'archéologie)

Christion GABORIEAU (Ville de la Courneuve, Ecomusée de La Courneuve)

Gestion des données :

Ivan LAFARGE

Elodie PERUGINI

Dessin et photographie :

Ivan LAFARGE

Elodie PERUGINI

Mise en page :

Claudine ROUSSET (Département de la Seine-Saint-Denis)

Intervenants administratifs

Service Régional de l'archéologie, DRAC

Ile de France :

Bruno FOUCRAY (Conservateur régional)

Marif GLEIZES (Ingénieur d'étude)

Ivan LAFARGE

Joumana HASSOUNA (Département de la Seine-Saint-Denis, Direction des Bâtiments Départementaux)

Crédit des illustrations

Ivan LAFARGE

Elodie PERUGINI

Fiche Signalétique

IDENTITE DU SITE

Département : Seine-Saint-Denis

Commune : La Courneuve

Lieu-dit ou adresse : 82 – 84 Avenue de la République

Cadastré :

Année : 1983 **Section(s)** : AB et Z **parcelles** : AB : 22, 23, 24, 62, Z25, 144

Coordonnées Lambert :

Abscisse : 604,140 **Ordonnées** : 136,657 **rayon** : 30 m **Altitude** : env. 36 m NGF

Propriétaire du terrain : Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Protection juridique : -

OPERATION ARCHEOLOGIQUE

Arrêté de prescription n° 2004-570 du 26/07/2004

Arrêté de désignation n° 2004-021 du 05/01/2005

Titulaire : Ivan LAFARGE

Organisme de rattachement : Collectivité (Département de la Seine-Saint-Denis. Conseil Général, Bureau du patrimoine, Centre d'archéologie)

Raison de l'urgence : Construction d'un collège

Maître d'ouvrage des travaux : Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Surface fouillée : 331m² sur 3000 m² environ

Surface estimée du site : -

RESULTATS

Mots clefs : vestiges immobiliers : creusement, creusement indéterminé, fosse, fosse de plantation, semelle de labours, gadoues ; vestiges mobiliers : céramique : céramique contemporaine, verre.

Notice sur la problématique de recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :

Ce diagnostic a été réalisé en préalable à la construction d'un collège par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis, il était motivé par la superficie du terrain d'assiette : environ 3000 m², et sa localisation entre les deux zones de saisine systématique de Saint-Lucien et la Prévôté liées respectivement à un cimetière du haut Moyen-Age et à une occupation médiévale.

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : Département de la Seine-Saint-Denis. Conseil Général – Centre d'archéologie de la Seine-Saint-Denis

Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis envisage la construction d'un nouveau collège sur les terrains situés 82-84 avenue de la République à La Courneuve (parcelles cadastrales AB 22, 23, 23, 24, 62 et Z25, et 144). Ces terrains représentent une surface de près de 3000 m² situés en bordure orientale d'une dérivation du Croult qui pourrait être d'origine médiévale ou du haut Moyen-Age. Le site se trouve à mi-chemin entre les zones de saisine systématique des sites de l'église Saint-Lucien (lieu de culte et cimetière du haut Moyen-Age) et de la Prévôté (implantation seigneuriale attestée dès le IXe siècle et occupations médiévales). La surface et la localisation de ce projet d'aménagement ont donc incité le Service Régional de l'Archéologie d'Ile-de-France à émettre une prescription de diagnostic d'archéologie préventive en juillet 2004 (arrêté n°2004-570). L'opération de diagnostic a été réalisée par une équipe de deux personnes du Conseil Général, Centre d'archéologie de la Seine-Saint-Denis sous la direction d'Ivan Lafarge, avec la collaboration de Christian Gaborieau, attaché de conservation à l'écomusée de La Courneuve, du 24 au 27 janvier 2005 inclus.

Fig. 1 Localisation de l'intervention à l'échelle régionale et départementale. Doc cg93.

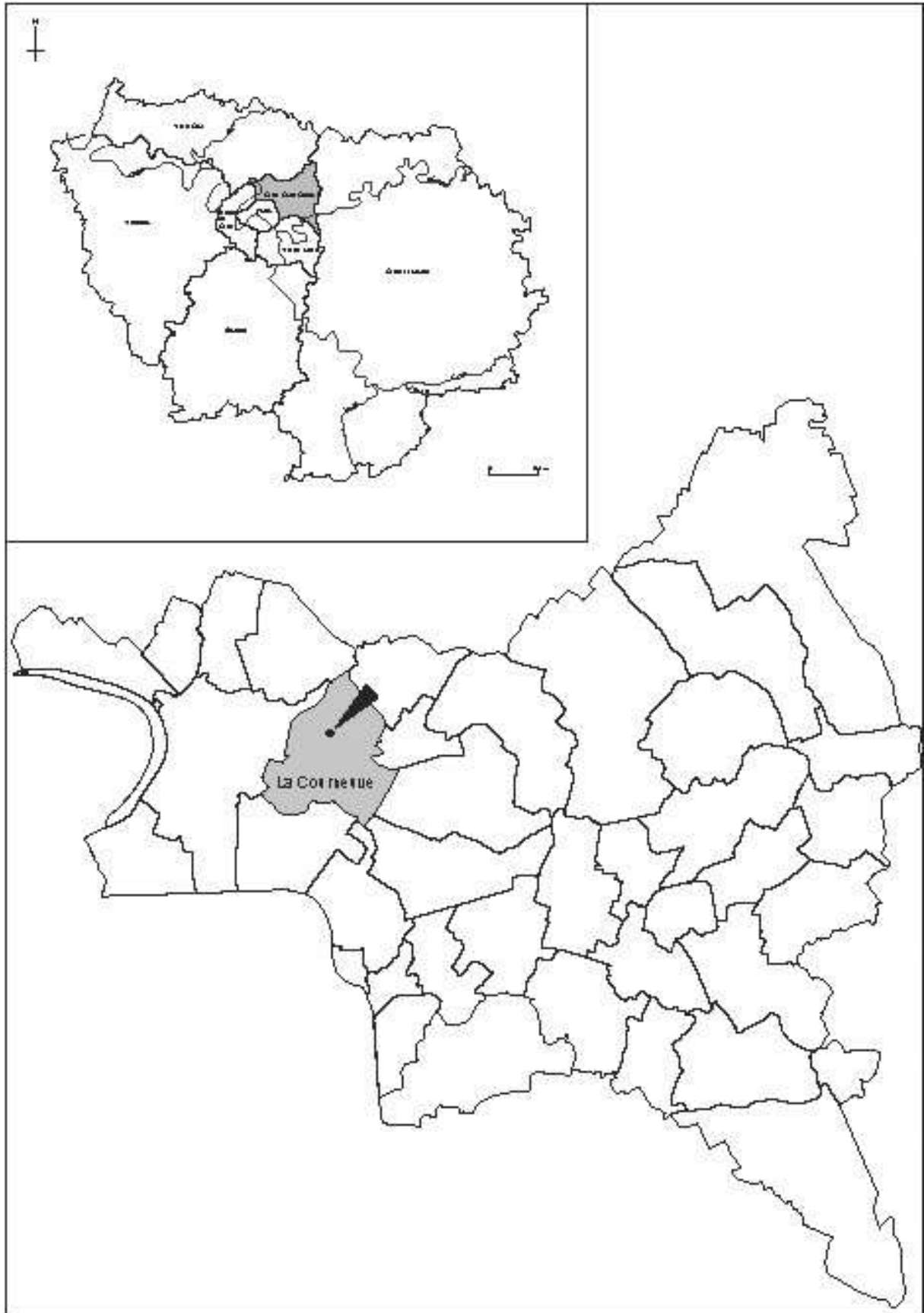
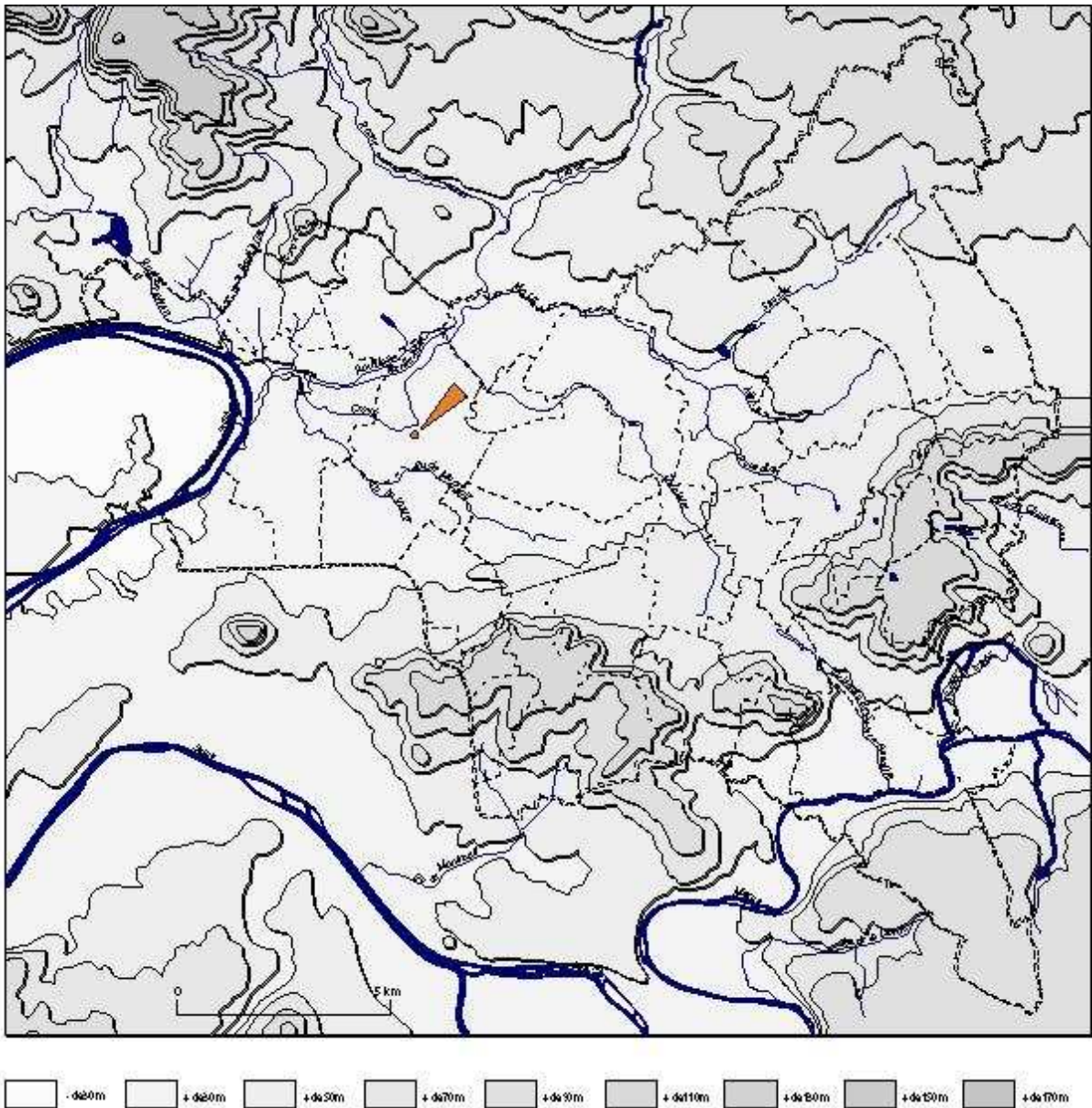


Fig. 2 Localisation de l'intervention dans le contexte physique. Doc cg93.



Environnement

Cadre topographique et géomorphologique

La Courneuve est située dans la plaine alluviale arrosée par le ru de Montfort et le cours artificiel du Croult, elle recouvre la partie nord est de la zone de replat érosif de la plaine-Saint-Denis, qui se trouve au débouché sur la Seine de la cuvette de la plaine de France, localement dénommée « plaine des vertus ».

Au droit du site, ce contexte de fond de plaine alluviale est bien sensible, sur un socle tertiaire formé du toit des masses et marnes du gypse (notées e7a sur la carte géologique du BRGM au 1/50000^e, feuille de Paris). Cette de plaine alluviale est drainée par de petits cours d'eau (Rouillon-vieille mer à l'ouest, ru de Montfort au sud, et au droit de la dérivation du Croult à partir du haut Moyen-Age). La couverture superficielle se caractérise par des limons de plateau, formant une petite résurgence entourée par les ruisseaux et des micro thalwegs.

Contexte historique et archéologique

Aux abords de Saint-Denis, dans la gouttière alluviale du Croult, à Stains et La Courneuve, on observe la mise en place d'un réseau d'habitat rural mérovingien associé aux cours d'eau (Rouillon, Vieille Mer, dérivation du Croult et ru de Montfort).

Aux abords directs du Rouillon, l'habitat du haut Moyen Age semble s'organiser de distance en distance et se rattacher à la paroisse de Saint-Léger de Gassenville (Vasconsis villa en 832 partage de biens de St Denis par l'abbé Hilduin) fondée à partir de la fin du VII^e siècle. Les différentes occupations semblent péricliter entre les Xe-XI^e siècles et 1213. A cette date, Saint-Léger est démembrée au profit de la création de la paroisse de Stains où est fondée l'église Notre Dame de l'Assomption. Il subsiste de ces habitats des écarts, moulins ou fermes dont les (re)fondations s'étalent entre le XIII^e (?) et le XVII^e siècles. Les occupations attestées du haut Moyen Age apparaissent comme étendues et lâches à la fois, il est possible que ces établissements aient eu des occupations relativement courtes et se soient déplacés d'autant plus fréquemment.

Sur le terroir actuel de La Courneuve, l'église cémétériale Saint-Lucien fondée au VII^e siècle avait cristallisé un petit hameau de paysans libres. C'est Suger au XII^e siècle qui modifie l'organisation du terroir en fondant la *Curia nova* environ 1 km à l'est du hameau primitif, cet établissement devient très rapidement plus important que le hameau primitif de Saint-Lucien. Un prévôt, officier claustral de l'abbaye de Saint-Denis a une fonction de seigneur temporel (droit de justice, haute et basse, il perçoit également les droits, redevances, cens et rentes de l'abbaye), son siège, la prévôté, joue un rôle d'attraction assez fort dans la constitution du village médiéval et moderne. L'église Saint-Lucien reste le siège paroissial, mais c'est l'abbaye par le biais du prévôt qui entretient les voiries et les cours d'eau.

Le site du 82-84 avenue de la République se trouve entre le pôle formé par l'église Saint Lucien et le site de la prévôté. Une surveillance de terrassements linéaires effectuée en 1995 tout a long de l'avenue de la République n'avait montré que des remblais récents liés au comblement du Croult lors de l'urbanisation contemporaine du secteur, la seule structure alors mise au jour a été le bassin de l'abreuvoir aménagé sur le Croult au XIX^e siècle, aux confins de la rue de l'Abreuvoir et de l'avenue de la République, au nord du site.

Fig. 3 : Contexte géomorphologique de l'intervention d'après les cartes géologiques au 1/50000 XXIII-13, XXIII-14, XXIV-13, XXIV-14. Doc cg93.

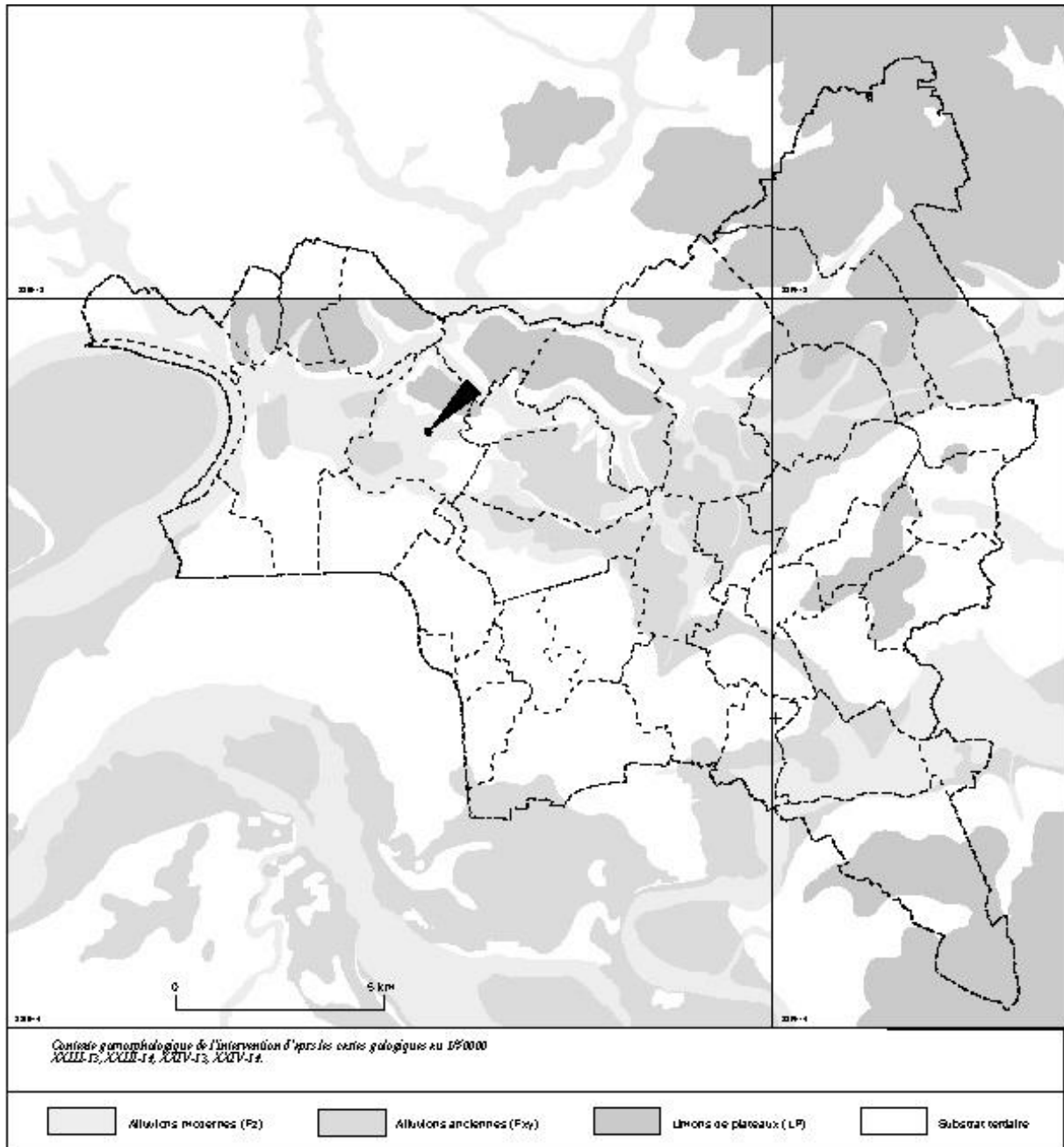


Fig. 4 : Eléments du contexte archéologique, environnement historique de l'intervention au Moyen Age. Doc cg93, dessin Ivan Lafarge.

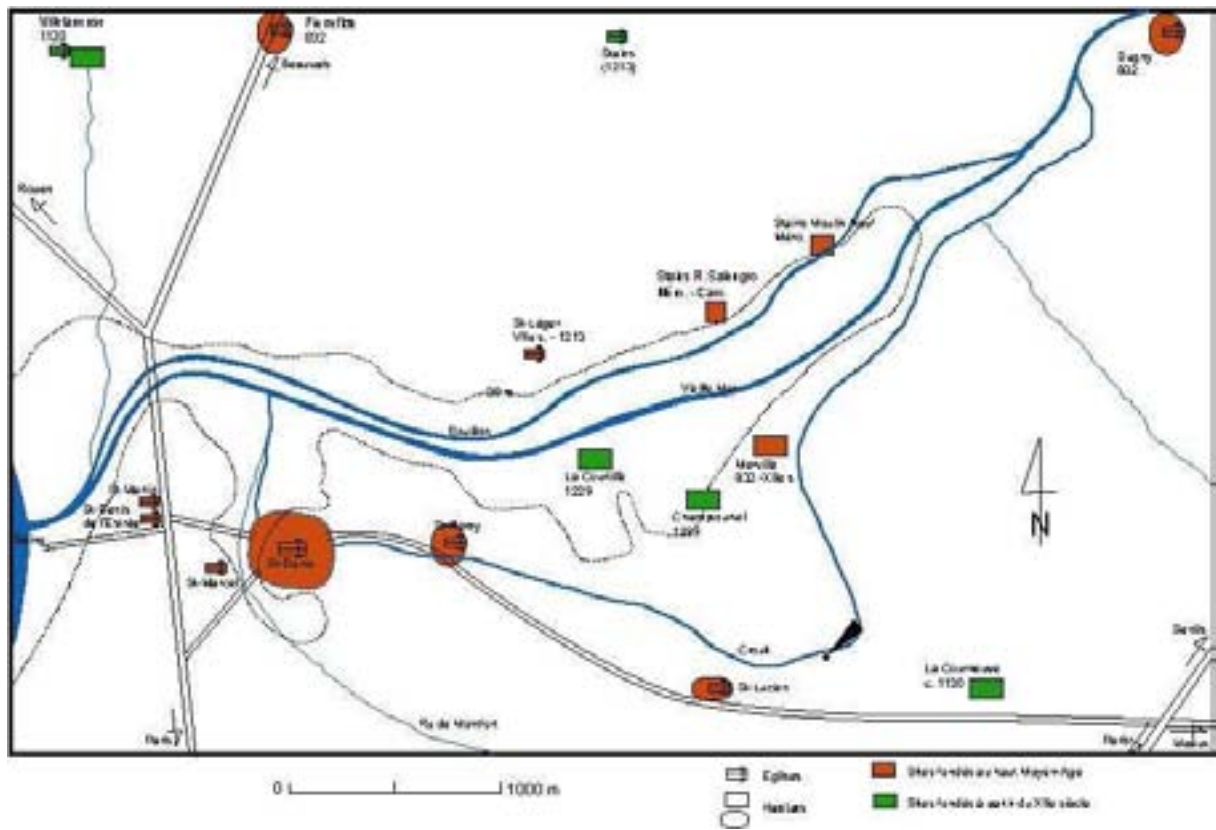
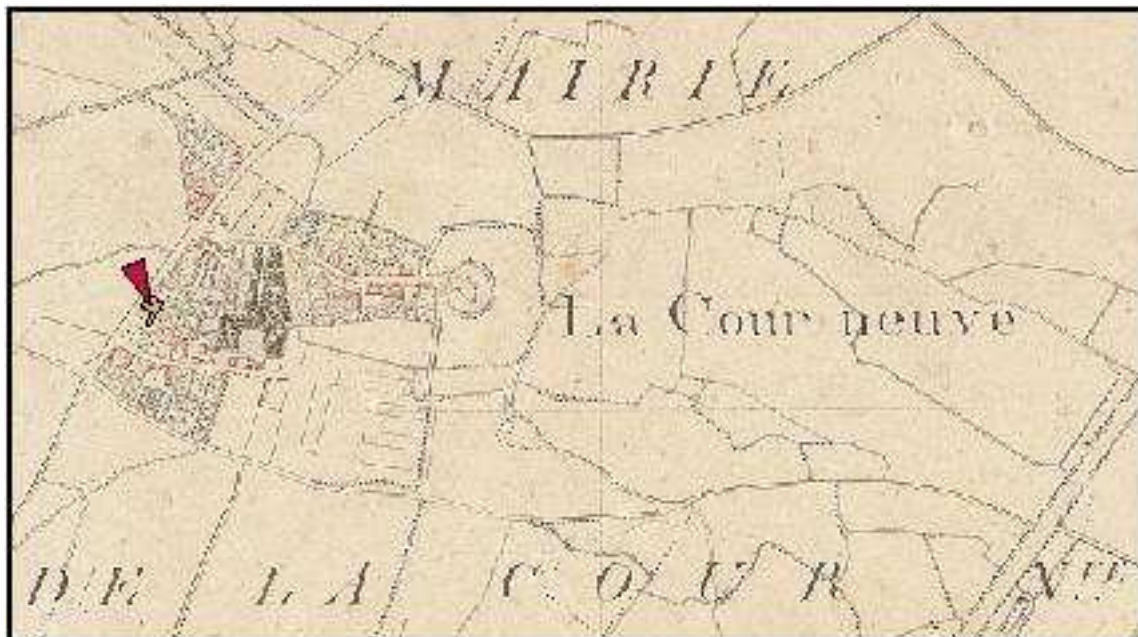


Fig. 5 : Localisation du diagnostic sur les minutes au 1/10000^e de la carte d'Etat Major, 1818, Feuille 45. Doc cg93, report Ivan Lafarge.



Les données du terrain

Le diagnostic a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique de 15 tonnes munie d'un godet de curage rétro large de 1,80 m. Quatre tranchées ont été réalisées, dont la longueur était fonction de l'espace disponible sur le terrain. Elles représentent environ 148 m linéaire soit une surface de 331 m², représentant un échantillonnage d'un peu plus de 10% de la surface totale du terrain d'assiette.

La disposition des tranchées a été établie en fonction de l'organisation des parcelles de la dernière exploitation maraîchère. La tranchée 1 est orientée dans l'axe nord sud, les trois autres dans l'axe est ouest.

La tranchée 1

Longue de 79,50m, est orientée nord sud, elle mesure 2m de large. Elle n'a révélé qu'une seule structure, une fosse de plantation (002) présente dans la coupe ouest. Cette fosse mesure 86 cm à l'ouverture, 80 cm au fond et a une profondeur d'environ 20 cm, la largeur est inconnue étant donné qu'elle ne se présente qu'en coupe. Le sédiment qui la remplit, dont un prélèvement a été fait, est brun clair (003) et présente quelques fragments de verre, coquille et un morceau de plâtre. Dans cette tranchée, on remarque aussi une limite parcellaire, 35 m de l'extrémité sud. Cette limite n'est pas marquée par une construction ou un fossé, mais une conservation différentielle de la base de la semelle sédimentaire, marquée par les remontées de labour sur 16cm. On dénombre 5 couches sédimentaires dans cette tranchée, le sol sableux, le limon en place (005), la base de la semelle de labour (004,006), la boue maraîchère (001) et le remblai. La couche de boue a une épaisseur variant de 10 à 20cm d'épaisseur et est de couleur brun foncé, elle présente un grand nombre de charbon de bois, de graviers, des coquilles, du verre et de la céramique. Dans la base de la semelle de labour, on trouve des fragments d'os animal, des clous et autres objets en fer, des coquilles, de la nacre, des scories, du verre et de la céramique, l'ensemble datant de la seconde moitié du XIXe siècle.

La tranchée 2

Elle mesure 18m de long et 2m de large, elle est orientée Est Ouest et aucune structure n'a été identifiée.

La tranchée 3

Longue de 16m et large de 2m, a été élargie d'une fenêtre de 5m sur 7m à l'est. Une seule structure a été identifiée, un trou de poteau (007) orienté Est Ouest, de forme ovale, à parois évasées, régulières. Le fond est en cuvette, à l'ouverture il mesure 43 sur 50cm et au fond 15 sur 20cm, il est profond de 30cm environ. Il est comblé par un sédiment limono-argileux marron clair à gris contenant des cailloux.

La tranchée 4

Elle mesure 35 m et est aussi orientée Est Ouest. Elle présente, dans la coupe sud, une fosse de plantation (008) dans laquelle un prélèvement a été réalisé. Cette fosse, observée en coupe uniquement mesure 65 cm à l'ouverture, 50 cm au fond pour environ 22 cm de profondeur. Le comblement est un sédiment brun foncé, assez compact avec des inclusions de scories, de cailloux et de coquilles. A l'extrémité est, la coupe est marquée sur une dizaine de mètres par les traces de racines liées aux cultures maraîchères.

Fig. 6 : Report de l'intervention sur le parcellaire actuel. Doc cg93, report Ivan Lafarge.



Fig. 7 : Limite parcellaire de la tranchée 1. Doc cg93, dessin Ivan Lafarge.

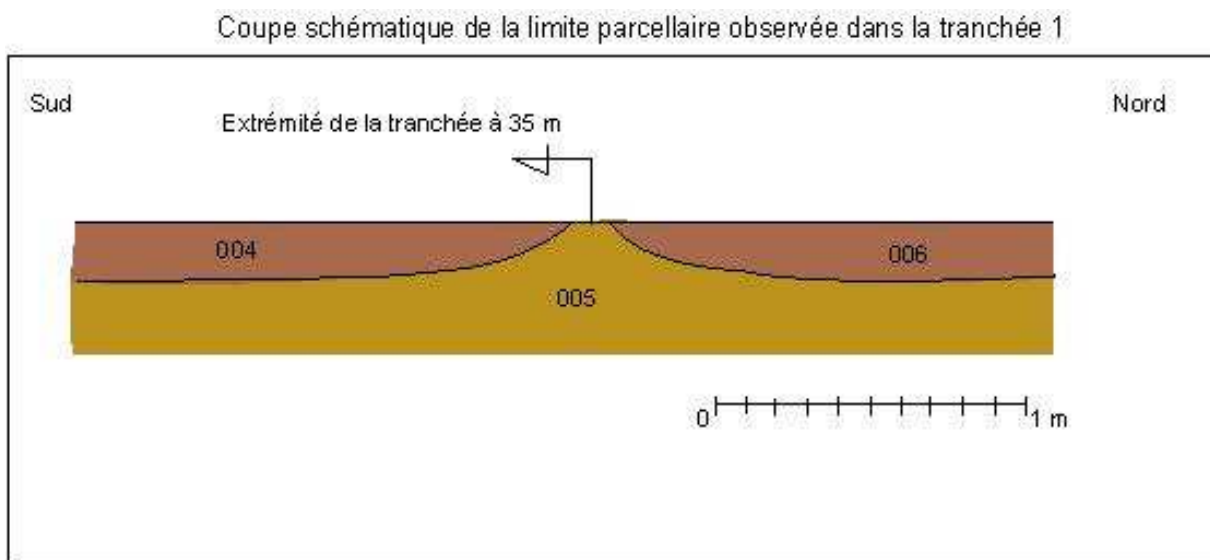


Fig. 7 : Logs des tranchées. Doc cg93, dessin Elodie Perugini et Ivan Lafarge.

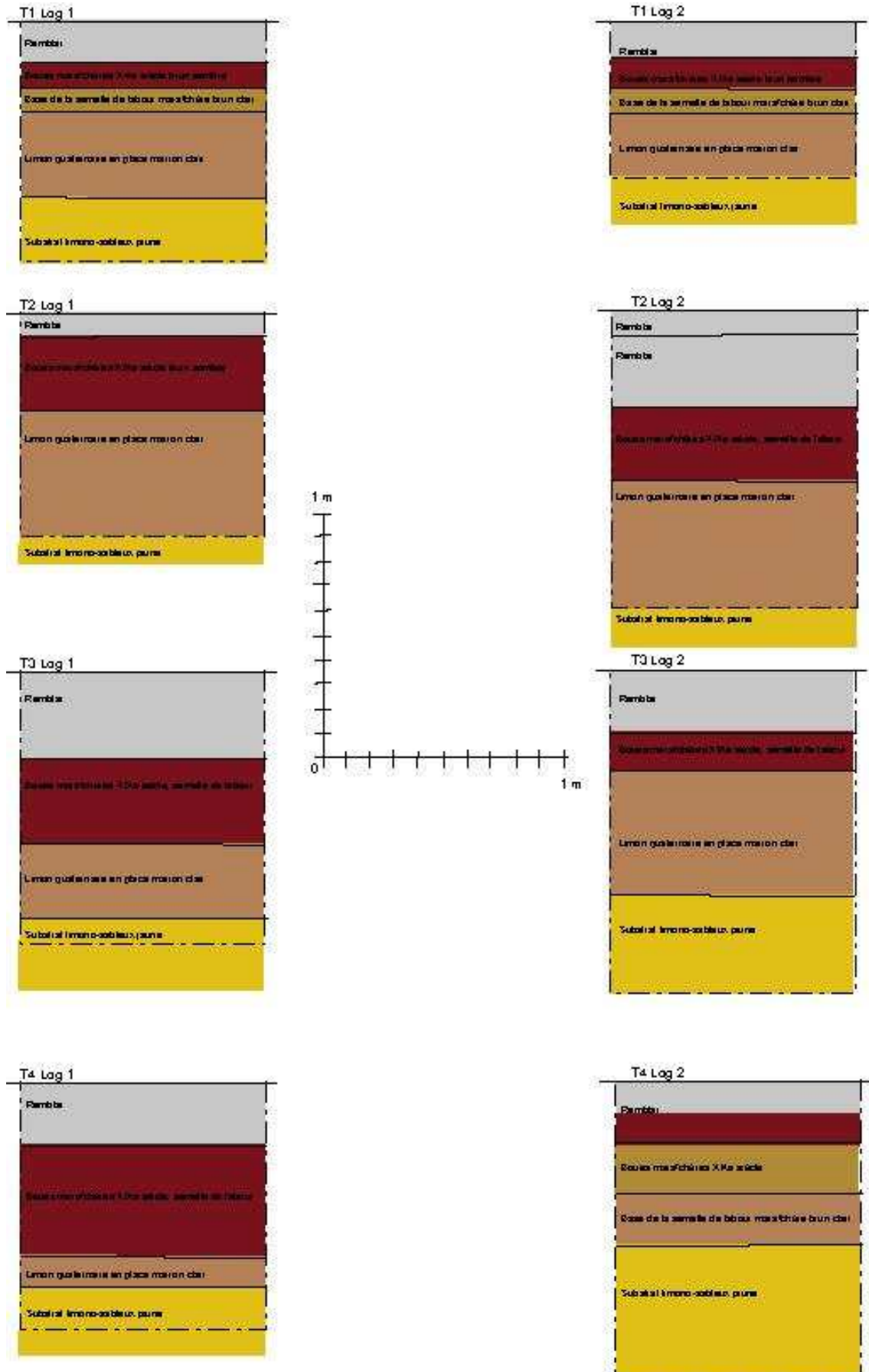


Fig 8 : Vue générale de la tranchée 1 vers le sud-est. Doc cg93, photo Ivan Lafarge.



Fig 9 : Vue de la limite parcellaire marquée dans les labours, dans la tranchée 1. Doc cg93, photo Elodie Perugini.



Fig.10 (à gauche): Vue du trou de poteau 007 dans la tranchée3, cette structure n'a livré aucun mobilier. Doc cg93, photo Elodie Perugini ; et Fig 11 (à droite) : Vue générale de la tranchée 4 vers le nord ouest. Doc cg93, photo Ivan Lafarge.



Fig 12 : Vue des traces d'activité maraîchères dans la tranchée 4, on distingue du bas vers le haut, sous une couche d'apport récent une couche de gadoue(brun sombre), la base de la semelle de la bour composée d'un limon sableux plus clair et les traces laissées par les racines dans les terrain tertiaires sous jacents.. Doc cg93, photo Elodie Perugini.



Cette opération de diagnostic n'a pas mis en évidence de vestiges archéologiques antérieurs au XIXe siècle, elle a en revanche permis l'observation d'éléments du village antérieurs au fort mouvement d'urbanisation de la seconde moitié du XXe siècle, ainsi que des traces de maraîchage.

Bibliographie

Caudron, Labourguigne 1968 : CAUDRON (M.), LABOURGUIGNE (J.) – *Notice explicative n°184 de la carte géologique du BRGM au 1/50000^e, feuille de Lagny*, Paris 1968.

Dufour 1997 : DUFOUR (J.Y.) – Essai d'archéologie horticole en banlieue parisienne. Saint-Denis et Rueil-Malmaison (XIV^e-XIX^e siècle), *Histoire et sociétés rurales*, n°7 – 1^{er} semestre 1997, p.11-40

Heron, Lafarge 1997 : HERON (C.), LAFARGE (I.) – *Bobigny – Pantin, ligne électrique souterraine Avenir-Temple, 93 1 07 008 – 93 1 21 055 (Seine-Saint-Denis), DFS de surveillance de terrassements (01/06/1996 – 30/09/1996)*. CG93, SRAIF, AFAN, 1995, 37 p. ill. annexes.

Lafarge 1996 : LAFARGE (I.) – *Ligne souterraine à haute tension Avenir-Courneuve : La Courneuve, Aubervilliers, Bobigny, Pantin (93 1 10 027 – 93 1 92 001 – 93 1 07 008 – 93 1 97 055)*, *DFS de surveillance de terrassements*, 10/07/95 – 30/11/95, CG93, SRAIF, AFAN, 1995, 8 p. ill. annexes.

Roblin 1971 : ROBILIN (Michel) - *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque : Peuplement et défrichement dans la civitas des Parisii (Seine, Seine-et-Oise)*. 2^e ed. Paris, Picard, 1971, 491p.

Soyer 1968 : SOYER (R.) - *Notice explicative n°183 de la carte géologique du BRGM au 1/50000^e, feuille de Paris*, Paris 1968.